

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Vendredi 29 novembre 2024 – 11h00

Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

1. Communications

2. Examen des projets et des propositions

- 2.1. Proposition d'ajustement du budget 2024 et de budget initial 2025 du Parlement francophone bruxellois
doc. 8 (2024-2025) n° 1 et doc. 8 (2024-2025) n° 2
 - Rapporteur : M. Sevket Temiz
 - Discussion générale conjointe
 - Discussion des tableaux
- 2.2. Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2024
doc. 10 (2024-2025) n° 1 – doc. 10 (2024-2025) n° 2 – doc. 10 (2024-2025) n° 3 – doc. 10 (2024-2025) n° 4
 - Rapporteur : M. Gaëtan Van Goidsenhoven
 - Discussion générale
 - Discussion des articles et du tableau annexé
- 2.3. Proposition de budget ajusté 2024 et de budget initial 2025 déposée par la médiatrice bruxelloise (*sous réserve*)
doc. 11 (2024-2025) n° 1 et doc. 11 (2024-2025) n° 2
 - Rapporteur : M. Ibrahim Donmez
 - Discussion générale conjointe
 - Discussion des tableaux

3. Interpellation

- 3.1. de M. Mohamed Ouriaghli adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Famille, concernant le travail des centres de planning familial bruxellois

4. Questions orales

- 4.1. de M. Mohamed Ouriaghli adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Famille, concernant la lutte continue contre les violences faites aux femmes
- 4.2. de Mme Françoise Schepmans adressée à M. Alain Maron, ministre en charge de l'Action sociale, concernant l'accompagnement des jeunes aidants proches

5. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 9h15)

fixée(s) à 12h15.

6. Vote

des points dont la discussion est terminée, à partir de 12h15, à l'issue des questions d'actualité.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés
(ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21